

DÉLIBÉRATION N° 2019/D424

MARCHÉS



SITE DE TRAITEMENT TI VALO **Avenant n° 5 au marché Exploitation du 01/11/2014**

Après deux ans de fonctionnement, Ti Valo, l'unité de tri-valorisation matière et énergie, a plutôt stabilisé son fonctionnement et son schéma d'exploitation malgré des sujets encore importants à traiter, à l'image de la question du risque incendie.

Certes, il convient d'améliorer encore les taux de valorisation matière et accroître les tonnages entrants afin d'optimiser le coût de revient de l'installation qui reste assez élevé, mais les conditions d'exploitation actuelles permettent à Kerval Centre Armor d'avoir une lisibilité économique à moyen terme sur le coût annuel de son installation.

Toutefois, cet état de fait n'est pas complètement vérifié si on se positionne du côté de l'exploitant Guyot Environnement. En effet, dans le cadre du contrat de prestation de services, l'évacuation des matières sortantes est de la responsabilité de l'entreprise exploitante avec un tarif fixe de valorisation acté dans le bordereau des prix unitaires. Or, pour deux flux spécifiques, le prix contractualisé ne paraît pas en phase avec la réalité des coûts supportés par l'exploitant en raison des difficultés conjoncturelles d'écoulement : on pense ici aux CSR et au Bois B.

A travers l'avenant proposé ici, les deux co-contractants décident de revoir les conditions tarifaires d'évacuation de ces deux flux.

Au-delà de ces questions fondamentales, Kerval et Guyot Environnement profitent de cet avenant pour préciser un certain nombre de points de fonctionnement du contrat afin de faciliter l'exploitation quotidienne du site.

En substance, les points traités sont :

- ARTICLE 1 – Modification du tarif de valorisation du CSR et du Bois B
 - o Augmentation de 10 €/t du coût de valorisation du Bois B (comme acté au niveau de nos tarifs de gestion Bois B auprès de nos adhérents – Budget 2019)
 - o Augmentation potentielle de 40 €/t du coût de valorisation du CSR dans le cas où nous dépasserions le quota de 14 250 t de CSR produit sur l'année, niveau de production identifié dans le contrat d'exploitation initial – PROD PROJETEE 2019 = 16 000 t.
- ARTICLE 2 – Les conditions d'application de cette révision tarifaire qui impose une traçabilité technique et financière mensuelle.
- ARTICLE 3 – Cas spécifique des apports occasionnels : majoration des tarifs de valo CSR pour les apports occasionnels en raison de l'accroissement des besoins hebdomadaires de sortie CSR.
- ARTICLE 4 – Majoration de la part variable sur le flux Rembourné/Eco-Mobilier en raison de la complexité technique de tri de ce flux (beaucoup de mousses)
- ARTICLE 5 – Gestion financière des tonnages détournés de Ti Valo : tarifs à appliquer en cas de traitement des tonnages hors-site : cas exceptionnel.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- **AUTORISE Monsieur Le Président** à signer l'avenant n°5 correspondant au dossier présenté ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 17 JUIN 2019

Le Président



Thierry BURLLOT

COMITÉ SYNDICAL N°1/2019**LE 17 JUIN 2019****Convocation du 06 JUIN 2019**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil dix-huit le dix-sept juin à dix-huit heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à Jugon les Lacs sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLOT**

	PRESENTS	VOTANTS
Membres titulaires	18	18
Membres suppléants	1	1
Procuration		1
	19	20

SECRETARE DE SEANCE : Mme BOULDÉ Marie-France**Autre participant : Mr Loïs BOLÉ, trésorier principal**

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLEANTS	
	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEANCE OU PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)	
	THOMAS	Gilles		
	COUPÉ	Christian	Présent (e)	
	LE CAM	Pierrick		Yvon LE JAN
	LE BIHAN	Jean-Pierre		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent (e)	
LAMBALLE TERRE ET MER	MEGRET	Jean	Présent (e)	
	BARBO	Jean-Luc	Présent (e)	
	ANDRIEUX	Thierry		
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane		
	DUBOS	Jean Luc		
	LEMOINE	Yves		
	NABUCET	Daniel		
	BRIENS	Jean-Pierre		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie	Présent (e)	
	BURLOT	Thierry	Présent (e)	
	GEFFROY	Jean-Michel	Présent (e)	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)	
	QUELEN	Marcel		
	LESAGE	Hugues		
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude	Présent (e)	
	BOULDÉ	Marie-France	Présent (e)	
	BERTRAND	Jean-Luc		
	HINAULT	Michel		
	RAOULT	Maryse	Présent (e)	
	BEUZIT	Bruno	Présent (e)	
	RAULT	André		Michel Avril
	LOYER	Jean-Yves	Présent (e)	
	ARTUR	Joseph		
	PRIDO	Pascal	Présent (e)	
	LE MAITRE	Christian	Présent (e)	
	SERANDOUR	Marcel		
	DARCHE	Patrice		
	LE FUR	Françoise	Présent (e)	
GUIGNARD	Thibault			
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique		
	LAYEC	Claude	Présent (e)	